



SEMINAIRE DE RECHERCHE

Globalisation a-territoriale ou retour des « économies monde » : rémanence de l'histoire ou rupture pérenne ?

29 janvier 2008

Intervenants :

Mr Gabriel Colletis.
Mr Bertrand Cousin.

Présentation de Mr Gabriel Colletis :

Professeur à l'Université des Sciences Sociales de Toulouse, membre du comité de direction du Lereps, directeur de la mention Relations industrielles et création de compétences du Master de Sciences économiques de l'Université Toulouse I, conseiller Scientifique auprès du Commissariat Général au Plan, Service du Développement Industriel et Technologique, entre septembre 1994 et octobre 2001, maître de conférences à l'IEP de Grenoble II en Sciences Economiques entre avril 1988 et janvier 1999

Publication d'une thèse sur "Les mécanismes de transfert Etat-Industrie : une comparaison France-Allemagne". Thèse pour le Doctorat de 3ème cycle, Université d'Aix-Marseille II, 18 mai 1984. Mention très honorable avec les félicitations du jury

Mr Bertrand Cousin

Présentation de Mr Bertrand Cousin :

Bertrand Cousin est ancien élève de l'ENA, il a exercé des activités dans trois domaines.

> Dans l'administration, il a été maître des requêtes au Conseil d'Etat, secrétaire général du Haut Comité de la Jeunesse et des Sports, directeur du service juridique et technique de l'information du Premier Ministre et professeur associé à l'université de Paris Dauphine (Droit de la Communication).

> En politique, il a été maire-adjoint de Brest, vice-président de la région Bretagne (finance et plan) et député du Finistère.

> Dans les médias, il a été secrétaire général de la société nationale de télévision FR3, directeur général adjoint du groupe Hersant, gérant de l'Agence Française de Commission, directeur général adjoint du groupe Havas et conseiller spécial du Président de Vivendi Universal. Il est membre du Syndicat national de l'Edition et de la Fédération Européenne de l'Edition.

Il est également l'auteur de « A l'ouest du nouveau ».

Son fils est ancien élève de l'EGE. Après un stage à la Coface à Hong Kong et un VAE à la mission économique en Chine, il contribue actuellement à la rédaction d'un guide pour les investisseurs en Chine. Il travaille aujourd'hui pour une banque portugaise à Hong Kong.

Intervention de Gabriel Colletis

Au prisme de la mondialisation, j'essaierai d'expliquer le passage de l'internationalisation à la mondialisation. Dans un second temps, j'expliquerai comment l'objectif d'attractivité est un corolaire à l'internationalisation. Troisième point, je parlerai des dynamiques qu'un territoire peut mettre en place pour être attractif.

A- Le passage de l'internationalisation à la mondialisation

C'est un processus long, ce n'est pas un état. C'est un processus qui amène à la mondialisation. Il y a autant de chance que ce processus s'enraye ou qu'il continue. J'essaie de montrer quelle est cette tendance qui n'a rien d'inéluctable.

Quand on parle d'internationalisation, on parle d'ouverture des économies. Nous venons d'une très longue période d'internationalisation des économies et des échanges entre les nations. On remarque que le taux d'ouverture des économies est complètement inégal (par exemple, les Etats-Unis et le Japon le sont bien moins que les Etats européens). Le processus d'internationalisation porte essentiellement sur la circulation des biens et les services. Ces mouvements sont enregistrés dans les balances commerciales des économies qui sont déficitaires ou excédentaires mais qui ne sont pas forcément représentatives de leur santé. (Exemple : les Etats-Unis sont très déficitaires et pourtant ils restent compétitifs)

La mondialisation met en jeu des facteurs de production. Classiquement les économistes résumant les facteurs de productions dans le capital et le travail. Aujourd'hui ces facteurs de production sont extraordinairement mobiles. Dans un passé récent, c'est le travail – et surtout

le travail peu qualifié - qui était mobile. Aujourd'hui il n'y a plus deux types de facteurs de production mais quatre :

- Les capitaux financiers : extrêmement volatiles, ils peuvent changer d'affectation plusieurs fois par jour).
- Les capitaux productifs : ce sont des investissements directs (achat d'une entreprise, investissement ...). Ces capitaux sont qualifiés de « nomades » car leurs déplacements se font dans un certain délai (existence de barrières à l'entrée et à la sortie).
- Le travail qualifié.
- Le travail non qualifié.

Autant la mobilité du travail qualifié est encouragée, autant la mobilité du travail non qualifié ne l'est pas. Le travail qualifié est donc tout à fait nomade (Urban Nomad). Pour les travailleurs non qualifiés la mobilité est très fortement proscrite et se fait dans des conditions de précarité extrême. Les revenus des ces quatre facteurs sont déterminés par leur capacité à se déplacer. Phénomène que les gouvernements n'ont pas toujours bien perçu. Chacun de ces facteurs est rémunéré selon une propension à la mobilité. Le capital financier se déplace à la recherche d'un taux de rentabilité de 12 à 15 %, il est servi en premier et si il n'est pas servi, il se déplace très vite. Ensuite, ce sont les travailleurs qui sont servis (taux de 7 à 8 %). Ce qui veut dire qu'il y a un premier prélèvement pour les capitaux puis ceux pour les travailleurs qui interviennent. On remarque que la somme des trois est plus importante que l'accroissement du produit mondial brut. Ce qui veut dire que le reste attribué aux travailleurs non qualifiés est résiduel. Conclusion : Le processus de mondialisation n'est pas achevé, il est en cours.

B- Si ce processus se poursuit alors la performance d'une économie va se jouer sur sa capacité à attirer des facteurs mobiles... mais attirer quoi ?

En préalable, il faut distinguer la logique des « groupes », entités financières (ex : EADS) et la logique d'entreprise, entité industrielle (ex : Airbus). Ce qui est important du point de vue du groupe c'est la fiscalité. Ce qui intéresse une entreprise, c'est le capital productif. Comment les attirer ?

L'attractivité se joue sur deux axes :

- L'axe des coûts :

Le coût du travail (chargé ou non), les prix, le coût du foncier, les exonérations de charges, les viabilisations de terrain. En France, on privilégie depuis des années cet aspect de l'attractivité par les coûts. On risque donc d'attirer des entreprises qui recherchent le meilleur coût. Ce sont des entreprises dont l'élément de compétitivité est celui du prix de vente. Ce qui induit parfois des délocalisations ou une surenchère dans la recherche d'environnement à faible coût. Je regrette que ce soit un axe privilégié en France.

- L'axe combinant dynamisme du marché et disponibilité de compétences :

Un élément d'attractivité sera d'avoir des fournisseurs et des compétences avec des travailleurs qualifiés. Cela permet d'attirer un autre type d'entreprise. L'essentiel des Investissements Directs Etrangers est orienté vers les Etats-Unis (première zone d'attraction et d'émission), vers la France, ou encore vers la Chine où l'on trouve également de vraies compétences. La productivité du travailleur indien est proche de la nôtre à moindre coût.

Conclusion :

Du point de vue de la rencontre avec les territoires, il y a une fenêtre de tir historique :

Du fait de la mutation des entités productives, les firmes se recentrent sur le cœur de compétence et externalisent énormément de chose (Airbus externalise à 70%, 30% de la

valeur est faite en interne). Ce qui veut dire que les entreprises recherchent des compétences complémentaires aux leurs. Dès lors que les territoires peuvent fournir ces compétences, ils peuvent se positionner et créer des synergies.

C- Les dynamiques des territoires

Du côté des territoires, trois dynamiques peuvent être observées et parfois jouées simultanément :

- Une dynamique d'agglomération : les territoires peuvent jouer sur les économies d'agglomération. Si vous venez, vous pouvez bénéficier des infrastructures existantes, des routes et d'autres avantages structurels. Plus généralement les firmes attirées par les économies d'agglomération cherchent à diminuer leurs coûts. Toutefois, cette première dynamique est insuffisante pour ancrer les entreprises sur le territoire.
- Deuxième dynamique : La dynamique de spécialisation. Exemple : La DATAR met en place les SPL (System dynamique Localisé) comme à Toulouse avec l'aéronautique. Cette dynamique présente des inconvénients car on n'est jamais certain de la pérennité d'un secteur, de l'entreprise qui le porte. La spécialisation comporte des risques.
- Troisième dynamique: La dynamique de spécification portée par les pôles de compétitivité. Centrée sur des compétences particulières, transversales plusieurs secteurs. Exemple : le pôle de compétitivité de Midi-Pyrénées avec l'aéronautique (secteur), l'espace (secteur), et les systèmes embarqués (compétences redéployables).

Conclusion général

Un territoire combine trois dimensions de proximité :

- La proximité spatiale (plus important que dans la proximité métrique).
- La proximité organisationnelle (des acteurs d'un territoire peuvent détenir des actifs complémentaire).
- La proximité institutionnelle (ou la proximité culturelle) Les économistes ont du mal à accepter ces thèses, tandis que les sociologues les soutiennent. Il faut parler le même langage, avoir les mêmes représentations pour gagner la confiance.

Transition de Christian Harbulot :

Vous avez une vision structurée du problème entre mondialisation et territoire. Ce qui est important c'est la photographie de la pensée la plus avancée sur la manière d'appréhender le territoire et l'entité nationale avec l'importance des compétences et la culture commune des individus. Nous parlons de la stratégie des compétences pour un territoire. Bertrand Cousin a étudié comment un territoire peut être victime d'un Etat national. Je rappelle que Braudel a opéré la distinction entre la dynamique de marché et le processus qui amène à la notion de territoire national. D'où les questions de choix et d'opportunités qui se présentent au politique local.

2- Intervention de Monsieur Cousin

J'ai été député du Finistère, avant de me présenter aux élections, j'ai écrit un bouquin. J'ai été vice président de la région Bretagne en charge des finances, conseiller pour le groupe de communication Havas et Hersant et vice-président du pôle de compétitivité Cap Digital. La Bretagne se caractérise par des éléments de proximité et son identité culturelle. Je crois à l'importance de la psychologie collective. Je crois que lorsque l'on veut agir au niveau du monde il faut avoir à l'esprit plusieurs éléments :

L'âme bretonne est elle une donnée importante pour préparer l'avenir ?

Il y a chez l'homme et la femme bretonne le meilleur et le pire. La femme est importante car il y a une tradition du matriarcat, la femme celte élève les enfants. L'homme allait coloniser l'Afrique. Selon Renan : *Le breton se caractérise par sa franchise, sa simplicité*. C'est-à-dire que le riche n'est pas considéré. Pour Pleven : ce qui caractérise le breton est la générosité. (on le retrouve dans le développement des filières d'aide à la personne). Il a le sens des consignes à respecter et pas d'esprit d'initiative. Voici un proverbe breton : « *Partout ou le soleil se lève, il y a un breton* ». Il y a une grande diaspora bretonne. Le Breton est mélancolique et rêveur et se heurte à la triste réalité du monde. « Ensuite, il picole et se suicide... ». Le breton est dual, il a ce goût du risque, cette pugnacité, cette idéalisme... (exemple de réussite : Leclerc, les grands supermarchés).

Il y a de nombreux entrepreneurs audacieux. De l'autre côté, il y a le Breton fataliste et dépressif. On retrouve ces deux pôles dans l'histoire de la Bretagne qui alterne âge d'or et déclin. (Quid de l'alternance entre le succès et la régression)

A la préhistoire, le niveau de la mer était inférieur de 140 à aujourd'hui. Les chercheurs retrouvent le lit de la Seine. Le premier âge d'or correspond à l'exploitation du cuivre et de l'étain. Ensuite il vient la production industrielle de la hache à douille vers 4000 avant Jésus Christ. Vers 1500 avant Jésus Christ, la société évolue alors avec une certaine opulence. A 500 avant Jésus Christ, les Celtes arrivent. C'est l'air de l'industrie du Charbon de bois et du fer. Les villages se sont sédentarisés.

Le second âge d'or date de 300 avant Jésus Christ, les routes maritimes sont ouvertes, on trouve l'invention de la barrique, de la roue à rayon et du chariot à train avant orientable. Cet essor provoque la convoitise des romains. Les romains sont venus piller la Bretagne. Les Bretons sont venus en 500. C'est le mythe du roi Arthur, à l'origine de la quête du graal et qui fonde la culture bretonne. C'est la mythologie que l'on retrouve dans la musique celtique et l'art breton.

En 843, avec le sac de Nantes, pendant un siècle, les pillages appauvrissent la population et marque le déclin jusqu'au 15^{ème} siècle C'est la renaissance bretonne avec le combat des trente. C'est le signe que la Bretagne pouvait résister aux Anglais.

Le troisième âge d'or correspond au règne de Jean 5. C'est l'époque du commerce quadrangulaire :

- Les bretons produisent le lin pour la voile.
- Le chanvre pour le cordage.
- Les arbres pour les bateaux.
- Les bateaux pour la pêche.
- Le beurre salé sur les bateaux.
- Ensuite il vendait le poisson aux Portugais.

Puis les Bretons achetaient le vin qui était bu et donné en partie aux Anglais. Ainsi les Bretons deviennent très riches, ce qui leur permet de construire des grands monuments. Ensuite on replonge avec les guerres de Louis XIV, Napoléon et la Révolution Française. C'est une période chaotique de repli sur soi. Durant la guerre de 1870, le Breton était presque considéré comme débile par certaines élites parisiennes, c'est le mythe de capucine avec une pauvreté extrême.

Le quatrième âge d'or débute avec les trente glorieuses. On remarque le rôle très important joué par l'enseignement catholique qui se caractérise maintenant par un taux extrêmement important de réussite au Bac. Ce sont les mouvements comme la jeunesse ouvrière catholique, jeunesse agricole catholique et monde des coopératives agricoles qui se forment. Irriguant de

savoir et de technologie de l'ensemble des adhérents, ces coopératives trouvent des filières d'exportation, de transformation...les banques, Crédit Mutuel de Bretagne, Crédit Agricole ont su accompagner ce mouvement. Les Bretons à l'époque étaient soudés donc ils ont obtenu beaucoup de choses : le plan routier breton, délocalisation de Citroën, Alcatel et Thomson, installation des grandes écoles, les constructions navales militaires (Lorient et Brest) ainsi que des mesures en faveur du tourisme bien que le Breton ne soit pas d'un naturel accueillant.

Va-t-on aujourd'hui vers un nouveau déclin, comment éviter les écueils ? On assiste à fin de la solidarité européenne et nationale (fin de la DATAR, quid de la politique agricole communes, nous sommes dans des zones de fragilité). Il y a une remise en cause du modèle hors sol, le recul des constructions navales, le déclin démographique, l'épuisement des fonds marins, la pollution des eaux telluriques et des océans, faible internationalisation, peu de pme exportatrice, une mobilisation insuffisante des réseaux bretons, le manque de cohésion dans la vision du future, l'insuffisante synergie des forces politiques (problème des pressions partisans).

Pourtant, la Bretagne a des atouts, la balance commerciale est légèrement excédentaire avec 8,7 milliards d'exportation et 7,7 milliards d'importation. Les importations viennent surtout d'Europe et 20% d'Asie, le taux de chômage est de 8 %, 4^{ième} rang pour le dépôt de brevets, 1ere rang pour la réussite au bac, 4^{ième} rang pour le tourisme et les services d'aides à la personne. Est-ce que ça vaut la peine de créer une cellule d'intelligence économique en Bretagne ? Au prisme de la grille de lecture qui nous a été proposée (proximité spatiale, organisationnelle, institutionnelle), il y a beaucoup d'obstacles locaux. Il y a une forte variation en Bretagne car elle est fortement tributaire de ce qui se passe au niveau international et national. La proximité spatiale : il y a des atouts en Bretagne ! Est-ce que la Bretagne va pouvoir tirer son épingle du jeu...il y a des possibilités. Il y a une unité spatiale, il y a trois pôles de compétitivité, il a des synergies tournées vers la mer, le génie côtier et maritime (robot de décapage, pole image et réseau TVHD, TNT, Visiophonie, centre de recherche, pole agroalimentaire 13% de la production national. 2^{ième} en terme de transformation de produit alimentaire). Il y a une identité culturelle forte mais qui a perdu de sa dynamique. La Bretagne est un exemple intéressant pour étudier la notion de territoire vs la mondialisation. On peut répéter un ensemble de caractéristique dans La Bretagne pour trouver les synergies pour améliorer la compétitivité du territoire.

Débat :

Christian Harbulot : Aujourd'hui il y a toujours la réactivité et la créativité en Bretagne mais il y a le poids de l'inertie. Il y a un vide autour du pilotage stratégique pour les territoires.

Gabriel Colletis :

Première écueil à éviter : Le pilotage stratégique n'est pas un pilotage hiérarchique avec la nostalgie d'un état centralisateur.

Second écueil :

Eviter l'idée d'un emboîtement des espaces (l'idée de l'inclusion, poupée russe) mais il s'agit d'un enchevêtrement. La question de la coordination est centrale. L'enchevêtrement est complexe et dépend des espaces. Dans certain cas l'état peut avoir un rôle moteur dans d'autre cas ça peut être le territoire.

Bertrand Cousin :

Le problème local réside dans la rivalité de pouvoir, véritable mal français qui constitue des obstacles à cette logique d'enchevêtrement (multiplicité des intervenants : la commune, l'Etat (4 ministères), l'Europe). Au lieu de dégager des synergies dans les projets, les gens passent leur temps à se battre.

Gabriel Colletis :

Aujourd'hui, il y a un problème de gouvernance. La plupart des régions n'ont pas de vision de la politique économique. L'Etat doit être plus modeste mais doit jouer son rôle de coordinateur. C'est toute l'organisation de l'Etat qu'il faut repenser pour qu'il soit plus performant. La qualité de la coordination des acteurs publics est déterminante.

Bertrand Cousin:

J'ai fait un rapport en 1988, pour Alain Madelin, relatif aux pôles de compétitivité qui préconisait la mise en réseau des universités, des pôles de recherches et des régions. Il a fallu attendre 2004 pour qu'on lance enfin le projet au niveau de l'Etat.

Christian Harbulot :

Pourquoi ne s'est-il rien passé durant tout ce temps ?

Gabriel Colletis :

Le débat est stérile car il est centré sur l'intervention plus ou moins forte de l'Etat. La France a trop longtemps privilégié une logique de réduction des coûts et des prix au détriment d'une stratégie fondée sur les compétences (pôle de compétitivité). Aujourd'hui il y a un rééquilibrage important en faveur de la seconde stratégie.

Bertrand Cousin :

Complémentarité organisationnelle, je crois en l'espace régional et transrégional. Probablement la Bretagne devrait aller jusqu'à l'ancienne Armorique ? Il faudrait une simplification drastique des collectivités, faire de la recherche et de la formation.

Gabriel Colletis :

Ancrage territorial n'engage pas un retrait de l'Etat, il implique que l'Etat redéfinisse son action et son organisation.

Bertrand Cousin :

Où est-ce que l'on intègre les nouveaux leviers liés aux nouvelles influences ?

Gabriel Colletis :

L'économie n'est pas un jeu à somme nulle, ce qui est gagné par les uns n'est pas forcément perdu par les autres. Les nouveaux leviers répondent à la proximité institutionnelle : production de langage, de règles, de normes. Quels sont les liens qui structurent la société civile ? Comment avoir des valeurs communes pour que les médias jouent leur rôle ? C'est donc la troisième proximité (institutionnelle) qui est la plus importante car elle résulte du lien social.

Brice Ouizeman: Est-ce que l'on pourrait coloniser économiquement ?

Christian Harbulot : Ce n'est pas souhaitable, on le voit dans l'histoire qu'il y a des limites. Il y a la nécessité de regarder d'abord sur le territoire sur lequel on vit et définir quelques choses de cohérent et d'efficace avant d'être dans une logique de projection. Cela impliquerait plus de destruction que de construction.

Gabriel Colletis : l'éviction des commerçants libanais par les commerçants chinois en Afrique. La grande faiblesse de la France et de l'Angleterre était de prétendre exporter des modèles tout fait. Les Chinois comprennent très bien les logiques locales pour exercer une influence.

Bertrand Cousin :

A cet égard, les fonds souverains chinois sont très intelligemment utilisés dans une optique de puissance.